

## HORAIRES D'OUVERTURE :

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 9h00 à 17h00

Garderie : de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

## SITE D'ACCUEIL :

Pôle enfance : entre l'école maternelle et les halles communales

## EQUIPE PEDAGOGIQUE :

L'équipe d'animation assure l'accueil et l'encadrement des enfants.

Elle est composée d'animateurs B.A.F.A et d'un Directeur B.A.F.D

dont le suivi pédagogique est assuré par l'organisme intervenant et le C.C.A.S

Mickael GESLAND (directeur) : 06 72 99 32 02

## RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Mairie de Saint-Savin

Tél : 04 74 28 92 40

Téléchargez le dossier d'inscription sur :

[www.mairie-st-savin.fr](http://www.mairie-st-savin.fr)

Horaires secrétariat de mairie / Centre de loisirs

<b>LUNDI</b>	/	13H30 à 17H30
<b>MARDI</b>	8H00 à 12H00	13H30 à 17H00
<b>MERCREDI</b>	8H00 à 12H00	/
<b>JEUDI</b>	/	13h30 à 17h30
<b>VENNDREDI</b>	8H00 à 12H00	13H30 à 16H30
<b>SAMEDI</b>	9H00 à 12H00	

Clôture des  
inscriptions :  
**Vendredi 28**  
**mars 2025**



# Centre de loisirs

3 - 12 ANS  
Places limitées



contenu généré par IA

« On remonte le temps...  
du Moyen Age à nos jours ! »

Du 22 au 25 avril 2025



Fabrique ton tambourin ou  
autre instrument médiéval  
Découverte de jeux d'autrefois  
Tes goûters s'inspireront de  
ceux de nos ancêtres



**Jeudi 24 avril :**

**Sortie à Pérouges, célèbre cité médiévale de la région**



## INSCRIPTIONS C.L.S.H — Places limitées

### AU SECRETARIAT de MAIRIE :

- Jusqu'au **28 mars 2025** / Horaires habituels du secrétariat
- Dossier téléchargeable : [www.mairie-st-savin.fr](http://www.mairie-st-savin.fr)

### Dossier à compléter :

(joindre les PHOTOCOPIES) - **Tout dossier incomplet ne validera pas l'inscription**

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire
- Attestation du quotient familial
- Assurance RC en cours (sauf si déjà fourni sur 1 période précédente)
- Règlement

**INSCRIPTION** : pour les Saint-Savinois : tarif selon QF (cf. tableau ci-dessous)

QF en Euros	Coût en Euros SEMAINE 4 JOURS
QF ≤ 399	<b>40,80 €</b>
400 ≤ QF ≤ 799	<b>58,80 €</b>
800 ≤ QF ≤ 1499	<b>70,40 €</b>
QF ≥ 1500	<b>111,20 €</b>

Pour les enfants scolarisés à Saint-Savin, mais ne résidant pas sur la commune :

tarifs selon QF / tableau ci-contre et selon places disponibles.

Règlement à l'ordre de LA FRATERNELLE

F	Coût en Euros SEMAINE 4 JOURS
QF ≤ 800	<b>120,00 €</b>
QF ≥ 801	<b>128,00 €</b>